

Synthèse des forces/faiblesses et définition des objectifs

Etude pré-opérationnelle de revitalisation sur Saint-Ciers-sur-Gironde dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » - 09/12/2021

Suite à un premier repérage réalisé du 1^{er} Octobre au 1 Novembre 2021, permettant de relever des éléments de constat sur la commune, ainsi qu'un travail auprès des membres du Conseil municipal le 4 Novembre 2021, en présence notamment de Mme Lydia Héraud, présidente de la Communauté des communes de l'Estuaire, et d'un diagnostic en marchant du 25 Novembre 2021 en présence des partenaires techniques (Etat, Conseil Départemental, CAUE, Fondation du Patrimoine, Syndicat du SCOT Haute Gironde Blaye Estuaire), et des élus de la commune, les objectifs suivants ont été définis.

Ces objectifs vont permettre de rédiger un cahier des charges pour la réalisation de l'étude.

Ils seront présentés en comité de projet le 16 décembre 2021.

Pour rappel, l'étude doit permettre de définir un plan guide pour la redynamisation du centre-bourg, décliné en un plan d'actions pré-opérationnels afin de signer une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire à la rentrée 2022 et le lancement des premières actions. Un volet habitat est obligatoire dans le cadre de cette étude et vaudra Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Evolution du périmètre d'étude : les constats sur Saint-Ciers-sur-Gironde étant communs à d'autres bourgs de la CCE, et cette dernière ayant la compétence habitat et urbanisme, il est envisagé que la CCE porte l'étude, sur la commune de Saint-Ciers-sur-Gironde et d'autres bourgs volontaires. L'objectif étant de mutualiser les réflexions et les moyens. En aucun cas cette mutualisation ne desservira la commune. La cheffe de projet coordonnera l'étude et développera un programme d'animations participatives à destination des habitants, usagers et acteurs locaux.

1. OBJECTIFS GENERAUX POUR LA REVITALISATION DE LA COMMUNE

- Renforcer la centralité pour ne pas devenir une commune dortoir : identifier les facteurs d'attractivité de la commune (attracteurs et fixateurs)
- Mieux connaître les besoins des habitants et usagers d'aujourd'hui et de demain : pour quelles raisons vient-on (ou non) habiter la commune ? / Pour quelles raisons y reste-t-on (ou non) ? Qui veut-on attirer ?
- Adapter l'offre aux nouveaux besoins (habitat, services, emplois, culture ...)
- Accueillir une diversité d'habitants pour favoriser la mixité des âges et des ressources

2. OBJECTIFS / HABITAT & BATI

2.1 Constats

ATOUPS	FRAGILITES
<p>> Des grands logements (80% de T4 et +) offrant des potentiels de mutations pour la création de petits logements notamment</p> <p>> Une offre foncière et immobilière encore accessible (mais qui augmente fortement : +20% sur l'immobilier entre 2012 et 2017) avec un cadre de vie préservé</p> <p>> Des logements anciens (30% construits avant 1945) avec une identité architecturale et patrimoniale locale, vecteur d'une mise en valeur pour le bourg</p> <p>> Des logements en cité pavillonnaire avec pour certaines, des constructions de qualité, faciles à rénover</p> <p>> Des espaces non urbanisés et stratégiques à identifier dans le bourg pour son développement en renouvellement urbain</p>	<p>> Peu de petits logements (8% T1 et T2) dans le bourg, pour accueillir notamment les personnes vieillissantes qui habitent les hameaux et de grandes maisons</p> <p>> Une part de famille monoparentale importante nécessitant de grands logements abordables (1/3 allocataires CAF sont des familles monoparentales sur la CCE)</p> <p>> Peu de logements locatifs (28% CCE) en dépit d'une forte demande – une part importante de locatifs pour les ouvriers de la centrale nucléaire (combien ?)</p> <p>> Peu de logements accessibles et qualitatifs à une population modeste voir très modeste – une interrogation sur le nombre, l'occupation et la qualité des logements sociaux (notamment bailleurs publics)</p>
<p><u>OPPORTUNITES</u></p>	
<p>> Certains grands logements avec un accès voiture sur la rue et du stationnement possible en arrière-cour.</p> <p>> Des règles (PLU) qui permettent d'imposer un stationnement pour chaque nouveau logement créé.</p> <p>> Un outil pour agir sur le logement indigne : le « permis de louer »</p> <p>> Des mesures coercitives comme la taxe sur les logements vacants (besoin de connaître les résultats)</p> <p>> Du bâti à valoriser dans le secteur « la Cassine » mais une problématique d'accessibilité</p> <p>> Des grandes parcelles à repenser dans le futur PLUi afin de créer des formes urbaines plus compactes, plus harmonieuses, mieux intégrées</p> <p>> Un îlot d'habitations et locaux commerciaux en centre-bourg préempté par la commune</p> <p>> Le village des oiseaux : un quartier du bourg particulier à réhabiliter</p>	<p>> Un manque de logements « tremplin » pour les jeunes (ménages ou non) qui quittent le domicile familial avec de faibles revenus</p> <p>> Un taux de logements vacants problématique et un chiffre parfois en décalage avec la réalité – une vacance aussi en hameaux – une vacance aussi dans le bâti commercial, ou R+1 des commerces</p> <p>> Une part importante de logements anciens et potentiellement indignes avec une présence de « marchands de sommeil » / une vulnérabilité des ménages fragiles à la précarité énergétique</p> <p>> 16 cités pavillonnaires proche du bourg, mais pas ou peu reliés par accès piéton, avec pour certaines de l'habitat ancien (70's) et parfois des constructions de moins bonnes qualités, enclins à la déprise énergétique</p> <p>> Des besoins en habitat qui évoluent, et des logements ou dispositions du PLU inadaptées à la réalité</p> <p>> Des possibilités de mutations de grands bâtis pour de petits logements freinés par la problématique du stationnement</p> <p>> Des formes urbaines qui ne répondent plus à l'enjeu écologique actuel et les nouveaux besoins : la maison au milieu de la parcelle de 3000 m²</p>

	> Des documents pas encore en compatibilité avec les SCOT (Charente-Maritime également), créant des concurrences sur les opportunités foncières avec les communes voisines.
--	---

	> Un manque d'hébergement de groupes, d'hôtellerie
--	--

2.2 Projets en cours :

- L'acquisition avec l'EPF de logements dans le centre-bourg par la commune : (82 avenue de la République (rdc : 2 salles de bar et restaurant et une cuisine, étage : 2 logements, cour, chai, dépendance et jardin), 80 avenue de la République (rdc : un local commercial et bureau, étage : un logement T3) ;
En cours de préemption : 84 avenue de la République (rdc un local et à l'étage 3 logements) et 52 avenue de la République (rdc local, arrière 1 logement, une cour, 2 granges et un jardin)
- Vente par la commune à Gironde Habitat de parcelles en vue de la réalisation d'une nouvelle gendarmerie, comprenant de 12 unités-logements de fonction et 9 locatifs intergénérationnels.
- Vente de la commune à la société Age et Vie Habitat, pour la création de deux colocations pour personnes âgées regroupées au sein de deux bâtiments, dont deux logements dédiés aux auxiliaires de vie.

2.3 Objectifs de la stratégie de revitalisation :

- Résorber la vacance : comprendre les causes et identifier les outils à mettre en place
- Offrir des possibilités de mutabilité des grands logements pour répondre aux besoins présents et à venir (notamment en location) : familles monoparentales, personnes âgées, jeunes et jeunes ménages
- Les logements anciens : inciter à la rénovation du parc de logements privés afin de réduire la vacance, l'indignité et la précarité énergétique (actions de sensibilisation, atelier de formations collectifs, OPAH, ORT, taxes sur les logements vacants, permis de louer ...)
- L'identification du foncier stratégique dans le bourg afin d'anticiper (préemption, démolition, reconstruction, ...), notamment pour la création de logements neufs sur du foncier abordable – une réflexion sur un habitat moins consommateur de terres naturelles et agricoles en perspective du futur PLUi
- Créer des produits logements qui puissent attirer (ou fixer) des jeunes, jeunes ménages, familles.
- La création de logements adaptés à des profils spécifiques : les personnes âgées, isolées, les travailleurs ponctuels de la centrale nucléaire.
- La mise en valeur de la qualité et l'identité architecturale du bâti local
- La création d'une offre de stationnement pour les nouveaux logements – la prise en compte de l'accessibilité pour la réhabilitation de certains bâtis
- Définir une ambition/un programme pour des sites d'impulsion :
 - Les îlots d'habitat/locaux acquis / en cours d'acquisition par la commune en centre-bourg ;
 - Le village des Oiseaux : hors partie professionnelle (villas 7, 8, 9, 10 et 11 louées pour des activités professionnelles médicales et paramédicales associées à la médecine douce) identifier un devenir pour ces bâtis : accueil touristique ? habitat ? Logements d'urgence ? Autres ?

2.4 Compléments des partenaires techniques (25.11.2021) :

- Avoir une approche par îlot : permet de repenser la question de la densité, non sous une approche numérique mais sous forme urbaine. Identifier des lieux de projets stratégiques, qui puissent proposer un programme qui offre une densité intéressante, qui met en valeur l'effet façade lorsque bâti côté rue, offrant une quiétude en arrière-cour, une proximité des commerces services et équipements. Un programme par îlot propose une alternative aux logements en centre-bourg existants (actuellement vacants et fermés, donc non désirés par les habitants.) Rendre désirable le fait d'habiter en centre-bourg en reconfigurant les îlots dans leur ensemble. Toujours repenser une globalité qui dépasse l'unité du bâtiment.

Trouver la juste densité par îlot, en ayant une vision d'ensemble. Identifier le programme, le public cible et le produit immobilier à développer. Permet d'envisager les éléments à déconstruire, ceux à garder, une démolition ponctuelle pour donner une qualité de cadre de vie moins dense, plus lumineuse.

- Bâti harmonieux / dans le PLU, possible de mettre une palette de couleurs pour l'homogénéité, règlement façade (logement + économie) + travailler la communication auprès des habitants pour que les gens sachent et comprennent pourquoi ce choix. Offrir le pot de peinture à l'habitant ? Comment l'initier sans ne faire que l'imposer ? Animer, faire des concours, inciter.
- Vacance : le CEREMA a identifié la vacance sur une carte : peut nous fournir les éléments / Grand Cubzaguais est retenu à un appel à projet sur la vacance.

3. OBJECTIFS / PAYSAGE & CADRE DE VIE

3.1 Constats

ATOUS	FRAGILITES
<p>> Un grand paysage riche et diversifié : la façade estuarienne et les marais à l'ouest avec le Port des Callonges, Terres d'Oiseaux, et les paysages collinaires plantés en vignes AOC à l'est</p> <p>> Un paysage estuarien qui attire de nombreux visiteurs (Terres d'Oiseaux environ 20 000 à l'année, vélo-route 80 Canal des 2 mers environ 100 personnes par semaine), le bourg de St-Ciers comme halte.</p> <p>> Forte place de la nature dans le bourg :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des sites paysagers entre bourg et grands paysages : (1) la frange nord avec l'étang de Berdassit, les jardins partagés, le Château Martinière, (2) à l'ouest le site agricole accueillant prochainement de nouveaux paysans à productions nourricières dans le cadre du PAT- Des micro-sites à l'intérieur du bourg : la Cassine, le parc de la mairie à médiathèque, le village des oiseaux, la place des Marronniers, les espaces verts centraux des cités, le futur espace naturel du projet habitat Age&Vie, les lavoirs <p><u>OPPORTUNITES</u></p> <p>> Des paysages intimes et emblématiques, qui pourraient être supports de petites et grandes balades, supports d'embellissement du bourg et de valorisation pédagogique par exemple : des poumons de plus en plus recherchés par les habitants</p> <p>> La capitainerie du Port des Callonges, un site communal à vocation touristique, inexploité de par la réglementation : l'outil « expérimentation du permis d'innover » à utiliser ?</p> <p>> des vitrines vacantes qui pourraient accueillir des expositions comme à Ferchaud</p> <p>> La désartificialisation d'espaces bétonnés pour replanter de la végétation en tissu urbain (Ex. Chartrons, permis de végétaliser à Blaye)</p> <p>> Des murs délabrés dans le bourg, qui pourraient être peints, mis en valeur, inviter l'art en ville.</p>	<p>> Des espaces naturels dans le bourg sous utilisés, peu valorisés, peu reliés entre eux et au bourg</p> <p>> Pas de chemins de randonnées identifiés sur la commune et ses alentours</p> <p>> Peu d'itinéraires de petites balades pour les habitants.</p> <p>> Un marais difficile d'accès, une tendance à la privatisation des chemins, une présence de l'estuaire peu valorisé dans le bourg</p> <p>> Un manque de liaisons entre Vitrezay-le port des Callonges-le bourg.</p>

3.2 Projets en cours :

- Association Visage Paysage : organisation d'un réseau de jardins citoyens, projets de jardins linéaires « espaces publics jardinés par les citoyens » - travail d'étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux
- Projet Alimentaire Territorial porté par la CCE : un Appel à Manifestation d'Intérêt va être lancé pour installer les paysans de cultures nourricières sur 10 ha près du bourg.

3.3 Objectifs de la stratégie de revitalisation :

- Valoriser les grands paysages (et les usages) de l'estuaire et de la vigne dans le bourg (Ex. expositions photos, festival culturel, etc. ...) et se relier à eux par des cheminements : ouvrir notamment le paysage des marais par un itinéraire balisé, relier le site de Vitrezay au port des Calonges, initier des actions de valorisation paysagères, culturelles ; valoriser l'image de la commune
- Valoriser les sites paysagers plus intime du bourg : frange nord de Berdassit, parc agricole à l'ouest, les micro-sites du bourg et les relier entre eux : aménagements, multiplication des usages, réappropriation par les habitants et usagers, signalétique, ...
- Identifier des espaces à revégétaliser / à replanter (arbres, haies, ...)
- Cultiver la fierté d'être habitant de l'estuaire, le récit collectif du territoire, la mise en valeur des pratiques, des actions locales
- Valoriser les pratiques des habitants et actions locales, et encourager le partage/la mise en réseau : plantation d'essences locales, jardins potagers et échanges de pratiques, nichoirs, hôtels à insectes, ...
- Intégrer les lotissements et les futurs logements aux besoins de jardins et de connexions au bourg

4. OBJECTIFS / ESPACES PUBLIQUES & MOBILITE

4.1 Constats

ATOUPS	FRAGILITES
<p>> Des espaces publics nouvellement aménagés dans le cadre de la convention d'aménagement du bourg (2012)</p> <p>> Des habitants qui occupent ponctuellement l'espace public devant chez eux l'été</p> <p>> Des « traversées sauvages » identifiées marquant l'usage avéré des habitants pour des chemins de traverses</p> <p>> Des entrées de villes pour certaines réaménagées (depuis Ferchaud)</p>	<p>> Pas de chemin de randonnée clairement identifié sur la commune</p> <p>> Certaines entrées de ville dangereuses pour le piéton</p> <p>> Du mobilier urbain en mauvais état / peut-être insuffisant</p> <p>> Des équipements, lieux d'intérêt, quartiers pas reliés par des cheminements piétons</p> <p>> Un espace public peu approprié par les habitants, manque d'urbanité (rencontres rendues possibles par les aménagements)</p>
<p><u>OPPORTUNITES</u></p>	
<p>> Le permis de végétaliser : un outil existant pour lancer la réappropriation de l'espace public par les habitants</p> <p>> Des bancs fixés aux maisons il y a 40 ans / des habitants sans jardins qui sortent des chaises devant chez eux aujourd'hui : une demande à accompagner</p> <p>> Des impasses qui permettaient pour certaines autrefois, de relier des quartiers périphériques, autrefois agricoles.</p> <p>> Des bacs à jardiner mis à disposition des habitants dans certaines villes.</p> <p>> L'ancienne voie de chemin de fer, un axe potentiel de la gare au cimetière.</p>	<p>> Un stationnement en nombre insuffisant (heures du début et fin de classes), et dangereux sur le site du collège</p> <p>> Des aménités à proximité du centre-bourg peu lisibles pour le visiteur</p> <p>> Pas d'espace dédié aux jeunes dans le bourg. Quelques problématiques de désertion évoquée par le collège.</p>

4.2 Projets en cours :

- Convention avec SEM Energie pour mettre à disposition son domaine public en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains parkings : parking du collège (800m²)

4.3 Objectifs du projet de revitalisation :

- Impulser/Accompagner la réappropriation de l'espace public par les habitants, notamment pour répondre aux habitants n'ayant pas de jardins + repenser les usages avec les habitants notamment concernant le mobilier urbain / Offrir la possibilité aux habitants de participer à la vie locale /
- Travailler avec les plus jeunes (1000 collégiens), les habitants de demain : comment envisagent-ils leur ville d'après ? Quels sont les besoins des jeunes en termes d'espace public, d'équipements ?
- Aménager les itinéraires de traverses utilisés par les habitants pour relier les espaces périphériques (naturels ou habités) aux services du bourg + étudier les hypothèses de cheminements qu'offriraient certaines impasses ou ancienne voie de chemin de fer

- Sécuriser les axes automobiles pour les piétons et cyclistes, notamment dans les entrées de bourg
- Collège : sécuriser le stationnement et les entrées/sorties de bus. 15 bus qui repartent sur la même entrée que les voitures + enfants à pied et à vélo : dangerosité. Parking également pour école primaire et maternelle. Nécessité de penser les circulations + étudier l'opportunité sur ce site de développer un espace public pour les jeunes collégiens
- Repenser les besoins de stationnement aux heures de pointe et aux besoins des futurs logements
- Travailler avec les territoires voisins et les partenaires compétents pour pallier au manque de transport en commun pour rejoindre les pôles du territoire (Jonzac, Montendre, Mirambeau, Blaye) isolant les personnes sans emplois et sans permis de conduire –

4.4 Compléments des partenaires techniques (25.11.2021) :

- Mobilité douce : identifier le jeu de venelles, de petites traversées piétonnes, même carrossables qui peuvent émerger de la rue principale, et peuvent permettre de reconquérir des fonds de parcelle, ce que l'on ne voit pas depuis les parties principales, et qui sont un potentiel de projet à la fois pour dédensifier, aérer, mais reconquérir aussi pour pouvoir penser des nouveaux programmes qui fassent du lien entre des unités aujourd'hui dispersées.
- Stationnement :
 - Définir une stratégie de stationnement globale à l'échelle du bourg (identification l'occupation du stationnement réel, calculer les places disponibles afin d'évaluer la capacité et l'utilisation, identifier des poches de stationnement potentiels à travers le bourg, réfléchir à une gestion de deux temporalités d'occupation des parkings principaux : débordant à certaines heures, partiellement vides à d'autres)
 - Place du 8 Mai 1945 : comment faire du parking le centre de convivialité ? Identifier la vocation à donner cette place principale avant de déterminer les aménagements - Identifier l'usage, qui peut être progressif, comme une fois par semaine instaurer un autre usage afin de faire reculer la place de la voiture - Réfléchir à une forme d'urbanisme transitoire
 - Place Renée Cassin : Comment amener de la vie sur un parking en centralité ? Comment rendre un espace de stationnement convivial, sans qu'il ressemble à un parking de supermarché ? Des éléments de programme qui viennent enrichir le développement de ce lieu ? Des objets à relocaliser ? Ne pas forcément remettre en cause l'usage mais sa configuration.
- Collège : un espace généreux pour repenser la circulation. Proposer un espace généreux pour les jeunes à proximité du collège. Passer de « il n'y a rien » à « quelque chose ». Avant un espace public pour les jeunes sur cet espace mais a été supprimé. Créer de l'animation pour les jeunes, culture, sport, café, autres que des points ponctuels dans l'espace public.
- Identifier les pratiques et usages de l'espace public, par les habitants, les usagers. Travailler avec les habitants sur le contenu des projets.
- Travailler sur la notion de trajets, de lier les pépites, nommer les lieux, en termes de temps et de mètres pour accompagner les habitants et usagers à se déplacer à pied.
- Utiliser l'urbanisme transitoire : pour tester des idées sur des espaces publics, pour l'intégrer dans le projet futur. C'est une expérience réversible. Tester des usages, faire émerger des besoins. Permet de mieux dimensionner le projet futur. Ou permet de faire vivre des espaces pendant les travaux.

5. OBJECTIFS / ACTIVITES & DYNAMIQUES (commerces, équipements, ...)

5.1 Constats

ATOUTS	FRAGILITES
<p>> Un tissu commercial diversifié et récemment étoffé</p> <p>> Un service économique intercommunale (CCE) performant pour accompagner la création/reprise d'entreprises</p> <p>> Un marché hebdomadaire (dimanche) attractif et 2 petits marchés en semaine (poissons, fruits et légumes)</p> <p>> des services présents : culturels (cinéma, médiathèque, école de musique, salle de spectacle, gymnase) administratifs (poste, écoles, collège...), santé (pôle de soin en construction)</p> <p><u>OPPORTUNITES</u></p> <p>> Château la Martinière : un bâtiment d'intérêt architectural dans un parc paysager en attente de vocation</p> <p>> La gendarmerie : une nouvelle gendarmerie en construction, quelle destination pour ce bâtiment à l'horizon 2025 ?</p> <p>> Le bâtiment capitainerie du Port des Callonges, un site communal à vocation touristique, inexploité de par la réglementation : l'outil « expérimentation du permis d'innover » à utiliser ?</p>	<p>> Des locaux commerciaux vacants dans le bourg</p> <p>> Des locaux commerciaux devenus des logements : des changements de destination à interdire</p> <p>> Un cinéma en centre-bourg fragilisé, comprenant une scène de théâtre à réhabiliter et un espace hall à investir</p> <p>> Le village des oiseaux : un site qui remplit plusieurs fonctions (médecine douce, hébergement, hébergement touristique) dans un site paysager et des constructions anciennes</p> <p>> Une faible intensité sociale : fête, animation, manifestation, temps rituels ...</p> <p>> Le Centre d'Enseignement Artistique de l'Estuaire à l'étroit dans le bâtiment actuel)</p>

5.2 Projets en cours :

- Un pôle de soin en construction

5.3 Objectifs du projet de revitalisation :

- Conforter l'activité commerciale et artisanale existante dans le centre-bourg, y compris le marché et son développement/dynamisme
- Identifier les potentiels bâtis (local commercial, mutations de logements en bureaux, granges, annexes, garage...) pour l'implantation d'activités commerciales et artisanales
- Encourager l'installation/reprise de nouvelles activités dans le bourg
- Encourager l'activité locale non délocalisable favorisant l'emploi/formation pour la population peu diplômé et/ou sans permis habitant sur la commune.
- Etudier les besoins des excursionnistes qui font (pourraient faire davantage) une halte dans le bourg (restauration, hébergement, promenades, ...)

- Animer les vitrines vacantes (fausses façades, exposition de l'étude...)
- Développer l'agenda des manifestations afin de faire du centre un lieu d'intensité sociale
- Définir une ambition/un programme pour des sites d'impulsion :
 - Le cinéma Trianon : (accessibilité PMR, mise aux normes de la scène avec création d'une loge pour apporter au cinéma la possibilité de proposer des pièces de théâtre, conférences etc. permettant d'offrir une diversité culturelle autre que le cinéma, création d'un espace de convivialité dans le hall et salle attenante, ateliers avec écoles, ...)
 - Le Château Martinière : à ce jour une salle mise à disposition des associations pour du stockage de leurs matériels : Centre d'Enseignements Artistiques de l'Estuaire (CEAE), Comité du Souvenir Français, PEEP. Le CEAE pourrait envisager de se déplacer dans ce bâtiment. Les associations ?
 - L'ancienne Capitainerie du Port des Callonges : le site étant inoccupé à la tempête 1999, il a été interdit de réhabiliter ce bâtiment pour y faire une activité. Etudier la possibilité au regard de « l'expérimentation du permis d'innover » de pourvoir réimplanter une activité.
 - Le village des Oiseaux : conforter ce lieu de médecine douce et rénover le bâti.
 - Musée des métiers d'autrefois : à la fois en termes de lieux et de bâti, envisager un nouvel espace dans le bâti de qualité existant dans le bourg ?

5.4 Compléments des partenaires techniques (25.11.2021) :

- Culture / Appel à projet Micro-Folie (date limite Février 2021) :

Plateforme culturelle au service des territoires ruraux. Il s'articule autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs. En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le Musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité. L'objectif est de créer un espace multiple d'activités accessible et chaleureux. Il pourrait s'installer en partie sur le cinéma et la médiathèque. Elle peut s'implanter dans une structure déjà existante (médiathèque, centre culturel et social, lieu patrimonial, centre commercial, etc.) ou être intégrée à un programme neuf. Pour cela, La Villette qui coordonne ce projet porté par le Ministère de la Culture, accompagne chaque acteur de terrain dans la déclinaison de sa propre Micro-Folie. 80% de l'investissement subventionné.

- Risque inondation : une étude co-financée avec CEREMA et ANCT sur le site des Callonges.